

GRILLE DE RÉMUNÉRATION
DEUST PRÉPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE
(A titre indicatif. Se référer à la convention collective dont vous dépendez)

- Contrat d'apprentissage
 Salaires applicables au 1^{er} janvier 2026

	moins de 26 ans			
	1 ^o année		2 ^o année	
Baccalauréat	56 % Coeff. 150	1 028,38 €	67 % Coeff. 160	1 234,99 €

	de 26 ans et plus	
	1 ^o année	2 ^o année
Baccalauréat	100 % du coeff. 150 1 836 ,39 €	100 % du coeff.160 1 843,27 €

- Contrat de professionnalisation
 Salaires applicables au 1^{er} janvier 2026

	1 ^o année	2 ^o année
	moins de 21 ans	
Baccalauréat	56 % du coeff. 150 *	67 % du coeff. 160
	1 028,38 €	1 234,99 €
	De 21 ans à 25 ans**	
	70 % du SMIC	
	1 276,12 €	
	26 ans et plus	
	100 % du SMIC	
	1 823,03 €	

* Pour les titulaires d'un Baccalauréat professionnel ou Baccalauréat technologique :
 majoration à 65 % du SMIC (1 184,97€)

** Pour les titulaires d'un Baccalauréat professionnel ou Baccalauréat technologique :
 majoration à 80 % du SMIC (1 458,42€)